

5.4. Consommation de Soins

5.4.2. Contacts avec le médecin spécialiste

5.4.2.1. Résumé

Les consultations ambulatoires chez un médecin spécialiste constituent en Belgique une part importante de la consommation de soins médicaux par le fait entre autres que les soins de deuxième ligne sont directement accessibles.

Les questions posées dans le questionnaire de l'enquête concernent tous les contacts ambulatoires avec un médecin spécialiste : à l'hôpital, dans un cabinet privé, les consultations téléphoniques et les visites dans le service d'urgence d'un hôpital. Les contacts avec un spécialiste au cours d'une hospitalisation (classique ou de jour) et les contacts téléphoniques pour obtenir un rendez-vous, ne sont toutefois pas pris en compte.

- 48% de la population a eu au moins un contact avec un médecin spécialiste au cours de la dernière année. Le nombre moyen de contacts par personne et par an est de 2,5. Dans 69% des cas, il s'agit de visites de contrôle. 36% des nouveaux contacts avec un médecin spécialiste font suite à la référence de la part d'un médecin généraliste. 59% des contacts avec un médecin spécialiste ont lieu à l'hôpital.
- L'orthopédiste est le spécialiste le plus souvent consulté par les hommes (19% des consultations chez le spécialiste), suivi par le dermatologue (14%) et l'ophtalmologue (10%). Chez les femmes il s'agit du gynécologue (31%), de l'orthopédiste (9%) et du dermatologue (8%).
- Les problèmes du système locomoteur, du système cardio-vasculaire et de la peau constituent les principales raisons de consulter un médecin spécialiste. On trouve en outre chez les femmes les problèmes de la sphère génitale et ceux qui sont liés à la grossesse ou le planning familial, qui représentent 30% des contacts avec un médecin spécialiste.
- Les femmes ont plus souvent eu des contacts avec un médecin spécialiste au cours de la dernière année (57%) que les hommes (39%) et le nombre moyen de contacts est plus élevé (3,2 versus 1,8). Les femmes contactent le spécialiste plus souvent pour un examen diagnostique ou préventif (34% des contacts) que les hommes (25% des contacts). Ceci est vraisemblablement dû en partie aux examens de dépistage du cancer chez les femmes.
- Les personnes plus instruites sont plus nombreuses à avoir consulté le spécialiste au moins une fois dans l'année qui précède. Le nombre moyen de contacts ne varie pas toutefois en fonction du niveau de diplôme. On n'observe aucune différence en fonction du revenu.
- L'ophtalmologue, le dermatologue, l'orthopédiste et le pédiatre sont d'habitude consultés sans être passé au préalable chez le médecin généraliste; le nombre de visites "de contrôle" chez ces médecins est aussi moins élevé que chez les autres. Les nouveaux contacts avec le gynécologue et avec l'oto-rhino-laryngologiste sont autant des consultations à l'initiative du patient lui-même que des références de la part du médecin généraliste. L'ophtalmologue, le dermatologue et le pédiatre sont donc utilisés, grosso modo en Belgique, comme des médecins de première ligne.
- Les personnes avec un niveau d'éducation ou de revenu élevés consultent plus facilement le spécialiste sans contact préalable avec un médecin généraliste.
- On n'observe pas de relation entre la consommation de tabac et la fréquence des consultations chez le spécialiste.
- Le fait d'avoir consulté au moins une fois un médecin spécialiste au cours de la dernière année est plus élevée à Bruxelles (55%) qu'en Wallonie (51%) et en Flandre (45%). La différence entre la Flandre et la Wallonie s'estompe lorsque l'on tient compte de la fréquence des maladies chroniques.
- Le nombre moyen de contacts (par an) avec un médecin spécialiste est aussi plus élevé à Bruxelles (3,4), suivi par la Wallonie (2,7) et la Flandre (2,3).

